

Charenton

n° 281

Décembre 2023-Janvier 2024

Magazine

Info & Actu | Sport | Portrait | Culture | Agenda |



DÉCRYPTAGE

70^e Salon de Charenton

page 10

EN DIRECT

**Circulation : changements
de sens en centre-ville**

page 14

RENCONTRE

**Jean Guilcher, organisateur
de la paroisse Saint-Pierre**

page 29



C'est une étape importante vers une éventuelle transformation, réclamée depuis des années par la municipalité, de l'A4 en boulevard urbain moins polluant à l'arrivée sur Paris. Sophie Thibault, Préfète du Val-de-Marne a annoncé le lundi 13 novembre, la pose d'un radar, en attendant l'aboutissement de nouvelles études. L'on se dirige en effet vers une expérimentation d'abaissement de la vitesse de 90 km/h à 70 km/h sur ce dernier tronçon. "Nous sommes plutôt en bonne voie, la Préfète porte le dossier et a assuré pousser notre action pour traiter les nuisances de l'autoroute A4", s'est félicité le Maire, Hervé Gicquel.

Sommaire

4 Retour en images

sur les événements
des dernières semaines

8 En bref

10 Décryptage

"70^e Salon de Charenton"

12 En direct

16 Ensemble

17 GRAND ANGLE

"Joyeuses fêtes de fin d'année"

22 Au quotidien



24 Citoyens de demain

29 Rencontre

Jean Guilcher, fidèle organiste de la paroisse
Saint-Pierre

30 Rendez-vous

32 Agenda

34 Tribunes d'expression libre

35 Bloc-notes



Charenton Magazine 48, rue de Paris - 94220 Charenton • **Directeur de la publication** Hervé Gicquel • **Rédactrice en chef** Céline Lormier (01 46 76 47 93) • **Journaliste** Stéphane Legras. • **Ont collaboré à ce numéro** David Custodio, Céline Lormier, Mylène Sacksick-Leiblang **Photos** Jean-François Deroubaix, Stéphane Legras, Nathalie Baron, Charles Paineau, CNM Charenton volley-ball, Tennis club de Charenton, Freepik, Ensemble reel, Lev Immo, Stereoptik, A. Gergaud • **Conception Graphique** Annabelle Brietzke • **Mise en page** Jean-Marc Hillereau, Stéphane Legras • **Impression** Groupe Morault - tirage 18 000 exemplaires • **Distribution** Abdellatif Aïchi Magazine imprimé sur papiers issus de forêts gérées durablement.



L'édito

Hervé GICQUEL | Maire de Charenton-le-Pont | Vice-Président du Conseil départemental du Val-de-Marne



Chères Charentonnaises, Chers Charentonnais,

Le 105^{ème} Congrès des Maires de France s'est tenu en novembre dernier à la Porte de Versailles à Paris. Il a été l'occasion de faire entendre leurs revendications puisque le thème de cette édition était "Communes attaquées, République menacée".

Le mandat de Maire est synonyme de passion et d'implication totale. Il contribue à l'écriture de l'histoire d'une ville en mobilisant ses équipes. L'action municipale concerne tous nos concitoyens et les villes les accompagnent à tous les stades de la vie. Education, environnement, développement durable, cadre de vie, sécurité, urbanisme, aménagement, habitat social, culture, sports, santé et social, le Maire intervient dans de multiples domaines. En cette période de crise, les élus municipaux ont aussi un rôle majeur pour gérer les situations de détresse et renforcer les solidarités locales.

Au fil des ans, les Maires et leurs équipes subissent de plus en plus les contraintes administratives, d'une organisation territoriale complexe notamment en Ile-de-France, de la disparition progressive des dotations et de la fiscalité locale, du tarissement des sources de financement, autant d'éléments qui ne facilitent pas l'action municipale. C'est aussi une fonction qui nous met à la portée des fractures sociales perceptibles dans notre pays et des exigences parfois vives de certains concitoyens. Les Maires s'engagent pourtant, jour après jour, à répondre aux attentes de leurs concitoyens dans un contexte où les moyens diminuent en veillant à privilégier la voie de l'intérêt général au milieu de l'ensemble des demandes des habitants. A ces difficultés se sont ajoutées les tensions croissantes de notre société, les crises qui se succèdent, (gilets jaunes, Covid 19, émeutes ...). Les élus municipaux sont ceux vers lesquels se tournent nos concitoyens car ils sont disponibles, en

première ligne, et en contact direct avec leur population. Malheureusement, ils sont aussi désormais confrontés à des attaques sur les réseaux sociaux inqualifiables tout autant qu'à des violences verbales et même physiques. Agresser, dénigrer sans fondement un Maire est un acte qui défie la démocratie. C'est intolérable.

Selon les derniers chiffres publiés par le ministère de l'Intérieur, près de 2 265 plaintes ou signalements pour des faits de violence verbale ou physique à l'encontre des élus ont été recensés en 2022, soit une hausse de 32 % par rapport à l'année précédente. Le Sénat vient de faire une proposition de loi visant à renforcer la sécurité des élus locaux et en particulier des Maires pour répondre à un contexte préoccupant qui peut aussi concerner Charenton-le-Pont dans certains cas de figure. Cela n'altère pas mon engagement et la mobilisation des membres de mon équipe mais je tenais par cet édito à souligner ce contexte préoccupant.

Fort heureusement, nous avons aussi des motifs de nous réjouir. Depuis 2016, la Municipalité porte, contre vents et marées, le sujet de la pacification de l'autoroute A4. Nous avons obtenu en 2017, l'installation d'un revêtement antibruit efficace financé par l'Etat et le Conseil Régional. Bonne nouvelle à la suite de nos requêtes répétées, la Préfète du Val-de-Marne, Madame Sophie Thibault, m'a annoncé qu'une expérimentation d'abaissement de la vitesse de 90 km/h à 70 km/h, sur le tronçon de l'A4 traversant notre commune et l'installation d'un radar pourraient se concrétiser dans les prochains mois. Ces initiatives, en réponse à nos demandes impacteront positivement le cadre de vie des Charentonnais, soumis au passage de plus de 270 000 véhicules chaque jour.

En parallèle, la Ville a aussi obtenu que l'Etat et la Métropole du Grand Paris lancent une seconde étude, présentée récemment en Conseil municipal, dont l'objectif est d'affiner le scénario relatif à l'installation de dispositifs anti-bruit le long de cet axe routier. Mon équipe et les parlementaires, Christian Cambon et Michel Herbillon, restent mobilisés pour que la pacification de l'autoroute A4 se traduise par des actions concrètes.

Enfin, je remercie l'ensemble des acteurs locaux qui contribuent au dynamisme et à la solidarité de notre ville notamment les responsables d'associations. J'ai une pensée particulière pour nos commerçants qui ont décoré leurs vitrines et organisé un marché de Noël début décembre marquant ainsi l'ouverture des festivités de fin d'année. En parallèle, Charenton s'est parée de ses habits de lumière grâce à des illuminations déployées dans nos quartiers avec des dispositifs basse consommation. Cette année encore, nous organiserons la patinoire place Briand du 22 décembre jusqu'au 8 janvier sur deux semaines et avec une superficie de 450 m² pour en limiter la consommation énergétique. Enfin, la traditionnelle cérémonie des vœux à la population se tiendra à l'espace Nelson Paillou le lundi 8 janvier à 19h30.

Je vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année, de Noël au jour de l'an.

< RETOUR EN IMAGES >

SALON DES OPPORTUNITÉS PROFESSIONNELLES | Il a regroupé trente structures recruteuses, centres de formation et d'apprentissage du Val-de-Marne, partenaires institutionnels de l'emploi et de la formation, partenaires emploi (Pôle emploi et Mission locale de Maisons-Alfort), et l'association locale d'entrepreneurs : le Club Gravelle Entreprendre.

Le jeudi 16 novembre, les services Emploi des Villes de Charenton et de Saint-Maurice ont proposé leur nouveau forum emploi, à l'Espace Delacroix de Saint-Maurice. Trois jours plus tôt, dans les rues de Charenton, ils avaient assuré la promotion de ce rendez-vous mettant en relation recruteurs et demandeurs d'emploi, avec succès : 200 visiteurs se sont déplacés.

Le service Emploi demeure à la disposition des demandeurs d'emploi et des recruteurs par mail (emploi@charenton.fr) ou au 01 46 76 50 00.



Pierre Miroudot, Conseiller municipal délégué au Soutien à l'économie locale, à l'Emploi et aux Relations avec les grandes entreprises.



ZAC BERCY : ÇA AVANCE | Un séminaire sur la ZAC Charenton Bercy s'est tenu le mercredi 8 novembre à l'espace Toffoli. C'est une nouvelle étape dans la mise en œuvre de cette opération d'aménagement urbain. A noter que la coordination avec la future ZAC située dans le 12^e arrondissement parisien est également active. Le séminaire s'est déroulé en présence du Maire, Hervé Gicquel, de Benoît Gailhac, Adjoint au Maire en charge de l'Aménagement urbain et de la Politique de l'habitat, d'Emmanuel Grégoire, Premier Adjoint de la Maire de Paris, d'Emmanuelle Pierre-Marie, Maire du 12^e arrondissement et des aménageurs, GPA (pour Charenton) et la SEMAPA (pour Paris) ainsi que la SNCF.

ATELIER CUISINE AU CCAS | Lancé cet été, le dispositif Pass'ô vert, propose à des familles charentonnaises répondant à des critères de revenus précis, des chèques alimentaires leur permettant d'acheter des fruits et légumes frais issus de l'agriculture biologique ou de circuits courts auprès de commerces locaux. Il s'accompagne également de 4 ateliers de cuisine parents-enfants (gratuits) afin d'apprendre à cuisiner de manière économe pour la planète et le porte-monnaie. L'un s'est tenu le mercredi 8 novembre au centre Alexandre Portier sur le thème des courges. Le prochain, fixé au 20 décembre, sera un Spécial Noël.



< RETOUR EN IMAGES >



PORTES OUVERTES DE LA MAISON DES ARTISTES | C'est un privilège que de pénétrer dans l'atelier d'un artiste, là même où il crée. Pour la 15^e année, les Charentonnais ont pu le faire à l'occasion des portes ouvertes de la Maison des artistes les samedi 18 et dimanche 19 novembre, place de la Coupole.

Outre les œuvres exposées, ils ont également pu profiter d'un concert donné par des musiciens du conservatoire de musique André Navarra.



LES SENIORS EN VOYAGE | Direction la Côte d'opale !

Du 21 au 28 octobre, un groupe de Charentonnais accompagné par Chantal Lehout-Posmantier, Adjointe au Maire déléguée aux Seniors, a découvert la commune de Merlimont (Pas-de-Calais) et sa région. Ils ont en effet visité l'aquarium, le Touquet et Calais (photo ci-contre).

CONFÉRENCE ALLEMAGNE | Plus de 70 personnes ont assisté à la conférence proposée le 7 novembre par la section Allemagne du Comité de jumelage sur le thème "Les traces de l'Allemagne de l'Est (RDA), un enjeu du présent". Malgré l'unité retrouvée du pays, persiste encore aujourd'hui un "mur dans les têtes". Elle a été présentée à l'espace Toffoli par le professeur Nicolas Offenstadt (Université de Paris-Panthéon Sorbonne), spécialiste de l'histoire de la RDA et de ses mémoires.



< RETOUR EN IMAGES >

INAUGURATION DES PLANTATIONS PLACE ARISTIDE BRIAND | "Cet arbre, il a quel âge ?"

"Dix ans !" Pas loin pas loin... L'inauguration de la végétalisation de la place Aristide Briand et les plantations participatives qui se sont déroulées le mercredi 15 novembre ont été l'occasion de faire un peu de pédagogie.

En plus des arbres, dont des cerisiers et des pins corses, les enfants du centre de loisirs Aristide Briand ont planté vivaces et bulbes (iris, anémones du Japon...).

Pelle en main, ils ont été aidés dans leur tâche par le Maire, Hervé Gicquel, et Marie-Hélène Magne, Adjointe au Maire en charge du Développement durable et de l'Écologie urbaine.



INAUGURATION DU JARDIN ABBÉ PIERRE | Le Maire, Hervé Gicquel, le Député, Michel Herbillon, plusieurs élus et des représentants du bailleur social Emmaüs Habitat ont inauguré le lundi 20 novembre le nouveau jardin Abbé Pierre. Cette dénomination vient saluer la mémoire du créateur d'Emmaüs qui habita quelques années à Charenton. Une plaque lui rendant hommage a été dévoilée à cette occasion. Quant au jardin, il est le fruit de la collaboration entre la Ville et le bailleur social. Avec le soutien financier de la Région, ce nouveau square de 1 700 m² vient de voir le jour sur l'esplanade du 3-9 rue Victor Hugo. Son originalité : l'aménagement paysager est situé sur une emprise du bailleur social. Le nouvel espace public, lieu de convivialité, est ouvert à tous.



VERNISSAGE DE L'EXPOSITION GÉRARD GUYOMARD |

Figure de la figuration narrative, l'exposition présentant de nombreuses œuvres du peintre autodidacte Gérard Guyomard était inaugurée en sa présence à l'Espace Art et Liberté le jeudi 23 novembre. Allergique aux simples abstractions, il aime raconter des histoires, dans un style figuratif et narratif. Un homme libre, qui des années durant, refusa de se considérer en artiste, préférant la notion d'artisan. Le terme "Nouvelle figuration" est apparu pour la première fois en 1961. Elle impliquait une rupture avec les figurations existantes et les abstractions dominantes. Cette exposition présente également quelques grandes figures de ce mouvement ainsi que des œuvres de résidents de la Maison des artistes de Charenton et ce jusqu'au 19 décembre.



Gérard Guyomard, le Maire, Hervé Gicquel et Delphine Herbert, Adjointe au Maire en charge de la Culture.



< RETOUR EN IMAGES >

SEMAINE DU BONHEUR EN FAVEUR DES DROITS DE L'ENFANT | Concours de cuisine (1), spectacle au T2R (2), conférence sur l'éducation toujours au T2R (3), ateliers sur la prévention du harcèlement en milieu scolaire à l'école Anatole France (4) ou des mots sur l'amitié et le vivre ensemble accrochés à des oiseaux de papier dans les accueils de loisirs (5)... Sans oublier le temps fort du samedi 25 novembre à l'Ecole Aristide Briand où l'on a retrouvé un vélo smoothie (6), découverte des gestes de premiers secours (8) et où un don de 488,20€ a été fait à l'Unicef grâce aux poupées frimousses (7). Du 20 au 25 novembre, les jeunes Charentonnais se sont mobilisés pour la première "Semaine du bonheur en faveur des droits de l'enfant" organisée par la Ville. Autant d'initiatives festives et ludiques imaginées par et pour les enfants.



2



4



5



7



6



3



1



8



TOURNOI XAVIER ZIANI | Sa première édition a été organisée le samedi 11 novembre aux gymnases Tony Parker par le CNM Charenton volley-ball. Cette compétition mixte a réuni de nombreuses équipes de quatre joueurs.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE | A l'occasion du 105^e anniversaire de l'Armistice de 1918, les Villes de Charenton et de Saint-Maurice ainsi que les Anciens combattants, les Charentonnais et les Mauritiens, les personnalités civiles et militaires, se sont retrouvées, samedi 11 novembre, au Monument aux morts de Saint-Maurice. Au préalable, une messe avait été donnée et un dépôt de gerbe effectué au Monument aux morts de Charenton.



Un dépôt de gerbe a aussi été effectué devant le Monument aux morts de Charenton.



INTERNATIONAL

Une nouvelle jumelle... portugaise



Sous l'impulsion d'un Charentonnais, David Frade, le comité de jumelage vient de créer une section "Portugal". Il a en effet proposé que Charenton établisse un partenariat avec la ville de Caldas da Rainha. Ce nouveau jumelage semble sur de bons rails puisqu'une délégation charentonnaise a été reçue par le Maire de la commune portugaise, Vítor Marques, les 21 et 22 octobre. Elle était composée d'Adra El Harti, Conseillère municipale chargée des jumelages et des relations internationales, de Pascal Turano, premier adjoint au Maire et bien sûr David Frade. Charenton, comme plus largement le département du Val-de-Marne, présente un nombre important d'habitants d'origine portugaise. Quant à Caldas da Rainha, son histoire est reconnue par l'Unesco et son patrimoine riche (thermes, ateliers de céramique...).



VOIRIE

Rénovation de la chaussée quai des Carrières

Le Département est intervenu début novembre pour améliorer les déplacements et renforcer la sécurité. Les travaux réalisés ont permis la réfection de la chaussée.

Quant à l'investissement, il s'élève à 56 000 euros.



INSOLITE

Octobre rose au tennis

Il s'est transformé en une soirée fluo, à l'occasion de la campagne annuelle de communication destinée à sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein et à récolter des fonds pour la recherche. L'initiative revenant bien sûr au Tennis club de Charenton.



#ramenonslesalamaison

En solidarité avec la population israélienne, victime d'un acte terroriste du Hamas le 7 octobre dernier, d'assassinats, de prises d'otages et d'actes de barbarie inqualifiables, le drapeau d'Israël a été hissé sur l'Hôtel de Ville. Rappelons ici les liens d'amitié et de fraternité qui unissent Charenton-le-Pont et Zichron Yaacov depuis 40 ans à travers notre jumelage.

Un panneau en soutien aux otages et à leurs familles a été installé sur les grilles de notre Hôtel de Ville auquel est associé un compteur faisant défiler les jours de détention sur la page d'accueil du site charenton.fr. Le "camion de l'espoir", recouvert des photographies des otages qui sillonne la France, a également circulé à Charenton le 23 novembre dernier. En parallèle, un rassemblement citoyen à l'appel de collectifs (dont celui du 7 octobre), directement déclaré en Préfecture, avait eu lieu sur la place Aristide Briand, le 12 novembre, pour sensibiliser à cette cause.

Au cours des dernières semaines, les premières libérations d'otages ont suscité l'espoir. Le retour de civils innocents, dont de jeunes enfants, auprès de leurs familles est un grand soulagement pour nos concitoyens et de nombreux acteurs de la vie locale.

Le Maire et la Municipalité espèrent très sincèrement que les prochains temps conduiront à une libération de tous les otages et à une paix durable au Proche-Orient.



POLICE NATIONALE Une nouvelle Unité équestre



Depuis le 4 septembre, le Val-de-Marne est doté d'une Unité équestre territoriale. Elle compte cinq chevaux et dix cavaliers expérimentés et diplômés. Ainsi, le vendredi 10 novembre, le centre-ville de Charenton a-t-il été sécurisé par King, un cob âgé de 4 ans, et par Heureka, un selle français de 6 ans.

Cette unité offre un soutien opérationnel en projetant sur chaque opération au moins une patrouille de deux chevaux sur des missions de sécurisation générale telles que les opérations de prévention de la délinquance et l'encadrement des manifestations.

L'Unité intervient sur les territoires des commissariats du département qui en font la demande, après validation de l'état-major de la Direction territoriale de proximité du Val-de-Marne.

Grande marche à Paris :

Le Maire, Hervé Gicquel, a également participé avec des élus du Conseil municipal à la grande marche historique contre l'antisémitisme organisée conjointement par la Présidente de l'Assemblée nationale et le Président du Sénat à Paris le 12 novembre dernier.



RECRIE

Thanos rejoint la Police municipale

Depuis cet automne, un "auxiliaire canin" enrichit l'effectif de la Police municipale. Thanos est en effet un berger malinois de 17 mois. Avec son moniteur, il sécurisera les interventions des équipes de terrain. Actuellement, Thanos est en cours de formation aux techniques d'attaque et de défense. Une formation qui devrait durer 7 semaines.

En fonction de l'efficacité de son apport, il pourrait être rejoint par un autre auxiliaire à quatre pattes.

PRIX

Nouvelle distinction pour les miels de Charenton

Ils n'en finissent plus de rafler des prix. Les miels de Charenton viennent d'être primés lors du 22^e Concours des miels d'Ile-de-France et du 6^e Concours des miels de la Métropole du Grand Paris (depuis 5 ans leur organisation est commune), début novembre. Cette fois, il s'agit d'une médaille d'argent dans la catégorie "printemps liquide" décernée au rucher Bergerac. Ces concours mettent en valeur la qualité des productions et le travail des apiculteurs.

70^e Salon de Charenton

Plus de 200 œuvres de professionnels mais aussi de passionnés seront présentées du 25 janvier au 17 février à l'Espace Art et Liberté. Comme à son habitude, le Salon mêlera peinture, photographie, dessin ou encore sculpture.



L'art du mélange. Mélange des pratiques, mélange des niveaux de pratiques, et depuis sa reprise par la Ville via l'Espace Art et Liberté au début des années 2000, la recette est la même et son succès ne se dément pas. Le 70^e Salon de Charenton se déroulera du 25 janvier au 17 février et présentera des œuvres d'artistes professionnels mais aussi non professionnels. La peinture sera cette année encore présente en force, mais l'on retrouvera

également photographies, sculptures, gravures et même dessins. Si de nombreux artistes de qualité exercent à Charenton, le Salon est accessible à tous, par souci de diversité et de renouvellement. C'est un choix politique de démocratisation de l'accès à la présentation de ses œuvres au public. Comme de l'accès à la culture puisque de nombreuses rencontres, visites et ateliers seront proposés aux scolaires. D'ailleurs, tout au long de

l'année, chaque classe d'élémentaire de toutes les écoles publiques de Charenton visite deux expositions, visite suivie d'un atelier. Récemment, cette proposition s'est ouverte à quelques classes de maternelle. L'on a même aussi parfois croisé des élèves de Notre-Dame-des-missions Saint-Pierre. Qu'on se rassure, on ne leur fait pas un cours d'histoire de l'art mais c'est l'occasion pour eux d'exprimer leur sensibilité.

Comme chaque année, le Salon s'ouvrira avec les œuvres de son invité d'honneur, ou plutôt de ses invités d'honneur puisque pour le millésime 2024 il s'agit du duo de street art Ensemble réel (lire ci-contre). Tradition toujours : la médaille de la Ville leur sera remise.

Par ailleurs, plusieurs prix récompenseront des exposants. Quatre seront remis par la Ville, deux par le Lions Club et les magasins Boesner, sans oublier le prix du public.

Au fil des ans, le Salon a trouvé son public, sur la commune mais rayonne également sur tout le Département. Voir peut-être dans ce succès les fruits du soin apporté par la Ville à la scénographie qui nécessite deux semaines : dégager une cohérence dans la présentation des œuvres si hétéroclites, par leur style (figuratif ou abstrait), leur niveau (du passionné au professionnel) ou leur technique (peinture à l'huile, aquarelle, photographie ou sculpture). En travaillant sur la cohésion mais aussi les ruptures, soignant les cheminements.

L'objectif est atteint puisque le succès public ne se dément pas et que les artistes apprécient d'y être exposés et d'échanger avec le public. Dernière spécificité du rendez-vous charentonnais : y exposer est gratuit.

En chiffres

4 300

visiteurs au cours du salon
dont 800 scolaires

150

la fréquentation moyenne
les samedis

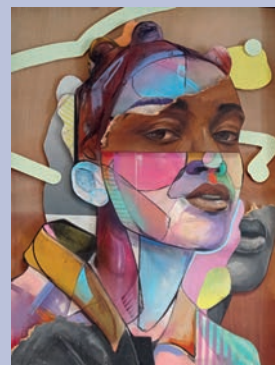


Les invités d'honneur



Derrière le pseudonyme d'Ensemble Réel se cachent deux frères : Hugues, 31 ans et Medy, 35 ans. Ayant grandi à Ris-Orangis avec un père sculpteur et une mère passionnée de travaux manuels, ils baignent dans un univers culturel riche et diversifié, écumant les musées de la capitale et expositions régionales. C'est dans ce contexte que les frères, vrais électrons libres, s'initient seuls au dessin et à la peinture. A l'adolescence, cette pratique initialement récréative évolue en véritable passion avec la découverte du graffiti. C'est en 2017 que l'idée d'œuvres collectives aboutit à la naissance du duo Ensemble Réel. Dès lors, Hugues et Medy

lancent une production à quatre mains ; leurs deux univers s'apportant l'un l'autre nuances et récits. Leurs œuvres en atelier intègrent différents matériaux de récupération et s'enrichissent sans cesse de nouvelles recherches techniques et artistiques. Ensemble Réel a participé à des expositions collectives et individuelles, à des festivals et à des projets d'urbanisme participatifs. Leur dernière exposition immersive dans la crypte de l'église de la Madeleine à Paris, organisée par la Galerie Roussard, a été particulièrement remarquée avec des installations interactives et leur grand mur de 10 mètres de long à l'extérieur de la Madeleine.



Comment exposer ?

Il suffit de présenter son œuvre, ou ses œuvres quand il s'agit de très petites sculptures, les 3 et 4 janvier à l'Espace Art et Liberté et de remplir la fiche d'inscription. Si elle est acceptée, 200 à 220 pièces seulement pourront être présentées, elle sera exposée gratuitement au cours du Salon.

D'où viennent-ils ?

1/3 de Charentonnais
1/3 de Val-de-Marnais
1/3 d'artistes originaires de Paris
mais aussi de province

Pratique

70^e Salon de Charenton

Espace Art et Liberté, centre commercial La Coupole, 3 place des Marseillais
Du 25 janvier au 17 février
Vernissage le jeudi 25 janvier à 18h30

PERTURBATEURS ENDOCRINIENS

La Ville poursuit ses actions

La Ville a signé en 2021 la charte "Villes et territoires sans perturbateurs endocriniens". Elle s'est ainsi engagée à limiter l'exposition de la population à ces substances toxiques, à informer de leur dangerosité, et à communiquer chaque année sur les actions qu'elle met en œuvre. En 2023, elle a décidé de se faire accompagner par un cabinet spécialisé pour identifier les sources d'exposition présentes dans les écoles, afin de protéger au mieux les jeunes enfants. L'école maternelle Conflans a ainsi été auditée de fond en comble. De nombreuses bonnes pratiques sont déjà en place pour éviter l'exposition des enfants : bonne aération des salles, absence de produits d'ambiance, vaisselle sans plastique, alimentation en partie bio... D'autres peuvent être améliorées. Un plan d'action a donc été défini sur plusieurs volets :

- le remplacement des produits d'entretien les plus utilisés par des alternatives plus saines, avec des protocoles de nettoyage clarifiés et partagés avec tous
- une plus grande vigilance sur la composition et l'état des produits utilisés pour les loisirs créatifs
- le tri régulier des produits créatifs, jouets ou structures en mousse pour éliminer et/ou remplacer les produits abîmés
- l'intégration de critères spécifiques dans les marchés publics pour limiter la présence de perturbateurs endocriniens dans les écoles
- la sensibilisation des agents présents dans les écoles à ces enjeux

En parallèle, la Municipalité a renouvelé l'information auprès de la population via un stand dédié aux perturbateurs endocriniens lors de la Fête de l'environnement et l'organisation d'un atelier "un air sain dans une maison saine", tous deux animés par l'association Women Engaged for a Common Future. Un atelier a été organisé en octobre par la PMI afin de sensibiliser les assistantes maternelles de Charenton aux sources d'exposition et bonnes pratiques à adopter. Une réunion d'information et de sensibilisation suite à l'audit a par ailleurs eu lieu début décembre. Rappelons qu'un perturbateur endocrinien est un composant chimique qui altère le fonctionnement hormonal du corps. Il peut provoquer des troubles de la reproduction (malformations génitales, endométriose, puberté précoce...), des troubles du métabolisme (obésité, diabète...), des cancers (sein, utérus, prostate...) ainsi

que d'autres troubles de santé (troubles cognitifs, hyperactivité...). Les perturbateurs endocriniens font effet même à très faible dose, surtout en cas d'exposition longue. Les femmes enceintes, jeunes enfants et adolescents sont les plus vulnérables. Nombre de composants chimiques s'avèrent en être, et l'on en découvre régulièrement de nouveaux. On en trouve beaucoup dans l'environnement : dans les plastiques (en particulier les plastiques mous), les pesticides, les produits de ménage, les cosmétiques, les revêtements anti-taches et hydrofuges...



AMÉNAGEMENTS VÉLO

Travaux sur l'avenue de la Porte de Charenton à Paris

Ils ont débuté fin novembre et devraient durer trois mois. La Ville de Paris réalise des travaux pour transformer l'avenue de la Porte de Charenton sur une portion longeant le cimetière de Valmy (piste cyclable unidirectionnelle de chaque côté de la voie, modification/restriction sens de circulation). Ils nécessiteront le passage à une seule voie de circulation dans chaque sens avec des perturbations de la circulation dans ce secteur, par exemple avenue de Gravelle et rue de Paris. Des fermetures de nuit interviendront également. Dix-huit places de stationnement seront maintenues au terme de cet aménagement. Au deuxième semestre 2024, la Ville de Charenton, en lien avec le Département du Val-de-Marne, créera une piste cyclable unidirectionnelle de chaque côté de la voie rue de Paris afin d'assurer sécurité et continuité aux usagers.

PLAN VÉLO

Les réalisations de l'année 2023

Offrir à tous les Charentonnais la possibilité de se déplacer à vélo au quotidien, facilement et en toute sécurité mais aussi inciter la venue des salariés des entreprises de la commune à bicyclette... Ce sont les objectifs du Plan Vélo "2022-2024" voté lors du Conseil municipal du 15 décembre 2021. La Ville désirent ainsi améliorer les mobilités propres et douces sur son territoire, en donnant une juste place aux vélos dans la commune. Chaque année ayant son lot de réalisations concrètes, 2023 ne fait pas exception :

- Création d'une piste cyclable rue du Pont,
 - Création d'une rampe d'accès pour piétons et cyclistes entre les ponts Nelson Mandela,
 - Déploiement de 10 abris vélos sécurisés et des arceaux vélos,
 - Reconduction du Pass'Vélo, des cours d'apprentissage, des ateliers autour du vélo sur les heures bleues,
 - Extension de la flotte municipale de vélos électriques,
 - Mise en place du savoir rouler à vélo dans les 12 classes de CM1 ou de CM1/CM2,
 - Convention avec une association (Roues libres) pour le réemploi des vélos abandonnés,
 - Organisation le 13 mai de la Fête du vélo et participation de la Ville au challenge Mai à vélo.
- A noter que ces aménagements ont bénéficié de subventions de la Région.



BONUS RÉPARATION

Prolonger la vie de ses vêtements et chaussures

Réparer plutôt que racheter. C'est une des pistes pour préserver notre environnement et l'objectif du bonus réparation. Appliqué directement au moment du paiement, il est proposé chez les réparateurs labellisés Refashion, en boutique et même pour certains en ligne. L'on y bénéficie de réductions pour faire réparer ses vêtements et chaussures et leur offrir une nouvelle vie. Elle sera par exemple de 7 euros pour la réparation d'un trou, d'un accroc ou d'une déchirure ou de 18 euros pour un ressemelage en gomme. Tous les vêtements et chaussures sont éligibles, sauf quelques exceptions : les sous-vêtements et la lingerie, les vêtements en cuir et ceux en vraie fourrure. Plus d'infos et liste des réparateurs labellisés sur refashion.fr/citoyen/fr/je-repare-bonus-reparation.

A noter qu'un tel dispositif existe pour les appareils électriques et électroniques. Il vient même d'être étendu. **Renseignements sur gouvernement.fr/actualite/hausse-et-elargissement-du-bonus-reparation**

CIRCULATION

Des changements de sens en centre-ville



La Ville de Charenton qui est très soucieuse de la qualité de vie de ses administrés, a décidé de modifier son plan de circulation motorisée dans le centre-ville dans le sens de l'intérêt du plus grand nombre. Le sens de circulation avenue Anatole France est inversé dans sa quasi intégralité (seul le tronçon entre l'avenue de Gravelle et la première intersection se fait toujours en direction de la rue de Paris). A cette même intersection, les véhicules doivent à présent tourner à droite pour

rejoindre l'avenue de Gravelle. Un stop y régule la réinsertion dans la circulation. Mécaniquement, le stationnement est lui aussi inversé notamment les places en épi dont l'orientation est modifiée. Inversion toujours pour la jonction avec la rue de Paris avec un changement de côté des balisettes. La bande cyclable a, elle, changé de côté. Tout le marquage au sol a bien sûr été modifié et des signalétiques verticales installées. Cela permet de pacifier l'avenue Anatole France et aux parents

d'élèves de déposer leurs enfants plus facilement dans les écoles du secteur.

Un changement d'importance est également intervenu avenue Jean Jaurès. Avant l'on pouvait aller de la rue de la République à l'avenue de Gravelle. Dorénavant, lorsque l'on vient de la rue de la République il n'y a plus le double sens entre la rue du Général Leclerc et la rue d'Estienne d'Orves. Il n'est plus possible de continuer à circuler en direction de l'avenue de Gravelle : il est donc obligatoire de tourner à droite dans la rue du Général Leclerc puis, par exemple, prendre à gauche dans la rue Guérin. Ceci ne s'applique pas aux vélos qui peuvent toujours circuler dans les deux sens, sur la totalité de l'avenue Jean Jaurès. Ici aussi les places de stationnement ont été inversées et des signalétiques verticales installées. Les jours de marché (mercredi et samedi), la section comprise entre l'avenue Stinville et la rue Victor Basch restera fermée à la circulation. Les bornes seront levées le temps du déroulement du marché. Cette redistribution des flux de circulation s'inscrit dans une démarche cohérente avec la mise en place du Plan vélo voté à l'unanimité en Conseil municipal et a fait l'objet d'un échange dans le cadre du conseil de quartier du Centre et d'un courrier spécifique envoyé aux commerçants. Elle doit contribuer à la sécurisation et à l'apaisement de la circulation dans le quartier et à améliorer le cadre de vie.

BUDGET PARTICIPATIF

Vos idées sont entre de bonnes mains

Vous attendez des nouvelles et c'est normal ! La phase d'analyse d'éligibilité des projets du Budget participatif initialement prévue de mai à septembre 2023 a été prolongée. Avec beaucoup d'ambition, la Ville estimait un délai de 5 mois pour mener à bien ce travail essentiel, afin que vous puissiez ensuite désigner vos projets préférés. En regard du nombre très important d'idées reçues et dans une volonté de promouvoir une analyse qualitative, la Municipalité a dû s'accorder des délais supplémentaires d'étude. Vos projets poursuivent donc leur cheminement sous la plus grande attention des équipes de la Ville. Soyez donc rassurés, la Ville se mobilise pour rendre vos idées réalisables et le déploiement du budget participatif est soumis à un comité de suivi*. Cette première édition du Budget participatif charentonnais montre, en effet, l'engouement des habitants à participer activement à l'amélioration de leur cadre de vie. Et les 116 projets formulés pour dessiner le Charenton de demain sont tous riches par leur caractère pluridisciplinaire.

La Ville s'attache dans les plus brefs délais à vous communiquer les dates au cours desquelles vous pourrez choisir vos projets préférés.

*Le Comité de suivi s'assure que la démarche est bien conforme au règlement du Budget participatif. Il est composé : d'élus de la majorité et de l'opposition, d'un représentant de chaque Conseil de Quartier, d'un représentant du monde associatif habitant Charenton et d'un représentant des commerçants habitant Charenton.



SOLIDARITÉ

Belle collecte pour la Banque alimentaire

Les 24 et 25 novembre, à l'occasion de la collecte 2023 de la Banque Alimentaire, le Lions club, aidé par l'équipe de l'épicerie solidaire Le Petit Plus, des jeunes de Scouts unitaires de France groupe de Charenton et du foyer socio-éducatif du collège La Cerisaie, a collecté 193 colis de denrées alimentaires et de produits d'hygiène. Les chiffres étaient de 216 colis l'an passé et de 170 colis en 2021. Cette collecte est très honorable car elle intervient dans le contexte de hausse des prix.

RÉSIDENCE BOBILLOT

La deuxième phase d' "Un Ascenseur pour tous" est lancée

Six nouveaux ascenseurs seront mis en service à la résidence Bobillot en octobre 2024 et ce après douze mois de travaux. L'annonce vient d'en être faite par son bailleur, le Groupe Valophis Habitat. Y voir le lancement de la seconde phase du programme "Un Ascenseur pour tous", lancé en 2017.

Si sept appareils avaient déjà été livrés en 2022, ce sont au total 40 ascenseurs qui seront installés d'ici août 2027.

Ce projet, mené en étroite collaboration avec la Ville, vise à faciliter la vie des locataires en améliorant le confort et l'accessibilité des logements.

A noter que le montant global du projet s'élève à 10 millions d'euros toutes dépenses confondues). Les financeurs sont le Conseil départemental, la Ville de Charenton-le-Pont et Valophis Habitat.



SENSIBILISATION...

... puis répression



Les affiches de la première phase de la campagne de communication sur la propreté menée par la Ville avec le Territoire Paris Est Marne&Bois ont rejoint les rues de Charenton début novembre. Elle vise à sensibiliser les usagers qui dénaturent notre cadre de vie en perpétrant des incivilités liées à la collecte des déchets et aux dépôts sauvages.

Ce premier temps de sensibilisation et d'information qui va s'achever à la fin 2023 va céder sa place à un nouveau temps, de répression cette fois. A partir de la mi-janvier, ce sont d'autres affiches, beaucoup moins conciliantes et rappelant les montants des amendes qui seront installées. En effet, des sanctions financières sont prévues si l'on jette ou abandonne ses déchets dans la rue (voie publique ou privée) ou si l'on dépose ses déchets sans respecter les règles de collecte des déchets définies par la mairie (jour, horaire, tri).



INTERGÉNÉRATIONNEL

Sortie à la ferme de Viltain

Les élèves de la commission menus des écoles élémentaires ont partagé une sortie intergénérationnelle avec les seniors de la Ville à la ferme de Viltain le mercredi 18 octobre. Au cours de la journée riche en échanges, les participants ont visité le potager, l'étable et le verger où chacun a pu récolter et déguster des pommes.



DÉBAT

Accompagner le deuil

Une conférence-débat est proposée aux Charentonnais sur le thème "Pourquoi ne sait-on pas parler de la mort et du deuil dans nos sociétés ?" Ce moment de partage organisé par l'Adal permettra à chacun de s'exprimer et d'être écouté sans aucun jugement.

Mardi 19 décembre à 17h au centre Alexandre Portier, 21 bis rue des Bordeaux. Inscription au CCAS au 01 45 18 36 39 ou par mail : seniors@charenton.fr

AIDE

Complément mensuel de ressources

Le Centre communal d'action sociale assure aux retraités de plus de 62 ans et aux personnes en situation de handicap bénéficiant de l'Allocation adulte handicapé ou d'une pension d'invalidité, un complément de ressources supérieur au seuil de pauvreté. Dans les deux cas, il est nécessaire d'habiter Charenton depuis plus d'un an pour en bénéficier.

Renseignements auprès du service Soutien aux seniors, tél. : 01 45 18 36 18.

APPEL

La ligue contre le cancer recherche des bénévoles

Rejoignez l'équipe de bénévoles du Comité du Val-de-Marne de la Ligue pour accompagner et écouter des malades et des proches en milieu hospitalier (interventions en binôme). L'engagement est d'une demie journée par semaine (du lundi au vendredi). Une formation est assurée.

**Contact : 01 48 99 48 97
ou cd94@ligue-cancer.net.**



Janine Domergue a été saluée par le Maire, Hervé Gicquel, et Chantal Lehout-Posmantier, Adjointe déléguée aux Seniors, le lundi 4 décembre à l'occasion de ses 100 ans. Ancienne enseignante à l'école Aristide Briand puis professeur de mathématiques, elle a écrit deux livres et fut bénévole au Secours catholique.



INTERGÉNÉRATIONNEL

Les seniors sur tous les fronts

L'Amicale du 3^e âge (A3A) a mis l'Andalousie à l'honneur cet automne. Après un séjour dans la région du Sud de l'Espagne auquel ont participé 48 adhérents, l'A3A a organisé un repas dansant le mardi 24 octobre à l'espace Toffoli. Une soirée à la mode andalouse qui a rassemblé 180 personnes en compagnie de Michel Van Den Akker, Conseiller municipal délégué aux Solidarités. C'est ensuite au T2R que les adhérents se sont retrouvés le dimanche 3 décembre pour assister à la pièce "La Boutique au coin de la rue", interprétée par la troupe charentonnaise "Libre en scène".

SENIORS

Réservez votre séjour !

Il se déroulera du 22 au 29 avril au Château de la Plinguetière (Loire-Atlantique). Les inscriptions sont d'ores-et-déjà ouvertes. Au programme : excursions, visite de Nantes en petit train ou des chantiers navals de l'Atlantique, dégustation de produits locaux... Le Château dispose de chalets en bois adaptés aux personnes à mobilité réduite. En partenariat avec l'Agence nationale des chèques vacances.

Informations au 01 45 18 36 18.



Joyeuses fêtes de fin d'année

Patinoire, vente et collecte de sapins, programmation jeunesse et bien sûr illuminations... La Ville et les commerçants de Charenton se sont cette année encore mobilisés pour que les fêtes soient synonymes de moments d'exception, de partage et d'amusement.



La patinoire en plein air est de retour sur la place Aristide Briand du 22 décembre 2023 au 8 janvier 2024.

HORAIRES D'OUVERTURE

Du dimanche au jeudi de 9h à 20h
Les vendredis et samedis de 9h à 21h

Exceptions :

Les dimanches 24 et 31 décembre 2023 : fermeture exceptionnelle à 19h
Les lundis 25 décembre 2023 et 1^{er} janvier 2024 : ouverture de 12h à 20h

TARIFS

- 4 euros par personne et par session, pour les Charentonnais, sur présentation d'un justificatif de domicile. Attention, si vous ne justifiez pas de votre résidence à Charenton, vous devrez vous acquitter de la somme de 7 euros.
- 7 euros par personne et par session, pour le public non Charentonnais, venant d'autres communes.
- 1 euro la 1/2h pour la location des mini-traîneaux et pingouins (réservés exclusivement aux enfants de moins de 10 ans, sur le jardin de glace).

UNE POSTURE VIGIPIRATE À PRENDRE EN COMPTE

Depuis le 13 octobre, la France a adopté la posture Vigipirate "urgence attentat". Dans ce cadre, la Ville est tenue d'assurer la parfaite exécution des mesures de vigilance, prévention et protection correspondantes. Ainsi, la Municipalité a fait le choix de ne pas organiser cette année de spectacle devant Charenton sur Glace pour éviter tout attroupement massif.

De même, l'entrée de la patinoire sera sécurisée. Des agents demanderont aux usagers de présenter leurs sacs à l'entrée y compris pour accéder directement à l'espace boisson/restauration. Tout refus engendrera une interdiction d'entrer dans l'enceinte de la structure.

Aucun vestiaire ne sera assuré. Les patineurs devront donc se munir de sacs de petite taille qu'ils devront conserver sur eux pendant leur session de patinage et les poussettes ne pourront être admises dans le chalet d'accueil.

ANIMATIONS

Initiation au patinage pour enfants et adultes
Du lundi 25 décembre au vendredi 5 janvier : du lundi au vendredi, de 11h30 à 12h30.
Découverte de la glisse, apprentissage des bases du patinage, contrôle des appuis pour développer l'équilibre...
Initiation pour enfants et adultes, par groupe de 15 personnes et sur réservation.

Tarif : 10 euros l'heure pour les Charentonnais et 12 euros pour les non-Charentonnais
Renseignements : directement à la patinoire
Réservations et paiement des cours : directement sur place, à la patinoire
Les cours sont payables d'avance, à la réservation.
Pas de cours d'initiation au patinage les samedis, dimanches et jours fériés.

LE JARDIN DE GLACE

Ouvert tous les jours, à partir de 9h, le jardin de glace est réservé en priorité aux enfants jusqu'à 10 ans, aux accompagnants et aux patineurs débutants.
Le port des gants et du casque est obligatoire sur le jardin de glace.
La présence d'un parent ou accompagnant au bord de la piste est nécessaire.



ESPACE RESTAURATION

Un espace assis de restauration avec boissons froides et chaudes, café, chocolat, sandwiches, crêpes, confiseries... est ouvert au public, tous les jours du lundi au dimanche. Les consommations sont payantes.

CLÔTURE

Lundi 8 janvier 2024 à 20h.



Jean-Marc BOCCARA

Adjoint au Maire chargé de l'Animation, des Actions commémoratives, des Anciens combattants, du Devoir de mémoire - Correspondant Défense nationale

Charenton sur Glace est un évènement majeur de Charenton auquel la Ville est tout particulièrement attachée car il offre aux familles et aux plus jeunes en particulier une occasion d'activité de loisir et sportive durant les congés de fin d'année. C'est pourquoi, tout en prenant en compte sa politique environnementale et les contraintes budgétaires de la collectivité en réduisant la durée de l'évènement et la surface de la patinoire comme l'an dernier, la Ville a tout mis en œuvre pour offrir ces deux semaines de glisse aux Charentonnais. Depuis le 13 octobre dernier, la France ayant adopté la posture Vigipirate "urgence attentat" se sont ajoutées des obligations strictes de sécurité autour d'évènements tels que la patinoire éphémère de Charenton. Aussi, la Municipalité a-t-elle fait le choix de renforcer la sécurité à l'entrée de la structure mais aussi de ne pas proposer de spectacle, comme les années précédentes, en regard des attroupements que ces rendez-vous génèrent naturellement. Bonne glisse à tous !

Lumières sur la ville

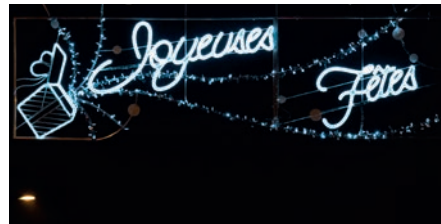
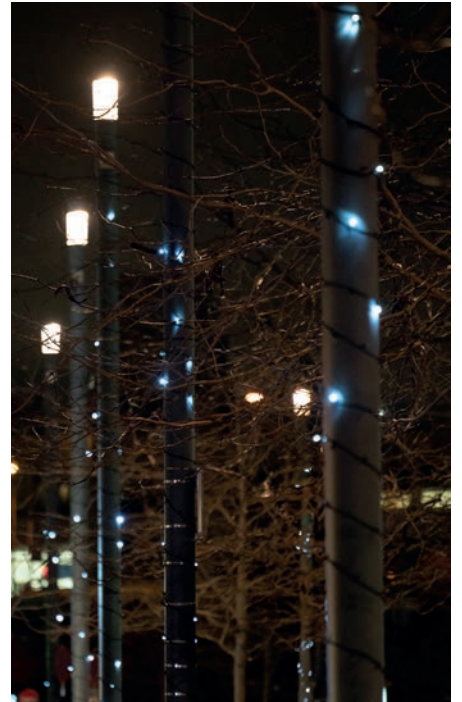


Les illuminations ont été lancées le 1^{er} décembre et ont exclusivement recours à des lumières Led. Cela permet de faire de conséquentes économies d'énergie. En toute logique, elles sont positionnées sur les endroits très fréquentés de la commune. Des décors naturels ont été mis en place aux abords des établissements scolaires ainsi que sur les places et parvis. Enfin, un décor constitué de sapins naturels a été réalisé par le service Nature et Jardins devant l'école Aristide Briand.

Pratique

Début des illuminations chaque soir dès le démarrage de l'éclairage public avec extinction à 22h.

Illuminations exceptionnelles les nuits du 24 au 25 décembre et du 31 décembre au 1^{er} janvier. Fin des illuminations : jeudi 11 janvier.



Vœux à la population

Après avoir été annulée trois années consécutives, la traditionnelle réception des vœux à la population est de retour. Les Charentonnais sont donc invités par la Municipalité le lundi 8 janvier 2024 à partir de 18h30 à l'Espace sportif Nelson Paillou, avenue Jean Jaurès.

En raison du contexte actuel incertain, la Ville se réserve le droit de ne pas maintenir cet événement.

Vente de sapins

Les Charentonnais peuvent acheter leur sapin de Noël place des Marseillais. Le stand est ouvert jusqu'au 24 décembre et est géré cette année par la boutique Monceau fleurs située Porte de Charenton.

Pas de vente de calendriers

La Ville rappelle qu'il est interdit aux agents chargés de la collecte des ordures ménagères de faire des quêtes et de vendre des calendriers.

Comme les agents municipaux, les employés des sociétés privées assurant la collecte des déchets pour le compte de la Ville et du Territoire Paris Est Marne & Bois ont en effet la stricte interdiction de solliciter toute gratification.

Les Charentonnais sont invités à éconduire les personnes usurpant ce titre, qui se présenteraient à leur domicile pour demander des étrennes. Restez vigilants, n'ouvrez pas votre porte à une personne que vous ne connaissez pas. Si quelqu'un se présente chez vous, demandez-lui de vous présenter sa carte professionnelle et signalez l'incident à la police municipale au 01 46 76 48 50.

Collecte des sapins

Encore une tradition : la Ville mettra en place, du vendredi 22 décembre au lundi 15 janvier, 17 points d'apport volontaire pour vous permettre de recycler vos sapins une fois les fêtes passées et les boules et guirlandes décrochées.

Les 17 points :

- Angle avenue de Gravelle et avenue de la Liberté
- Angle rue Félix Langlais et rue de Paris
- Placette Valmy
- Place d'Astier
- Angle rue de l'Hérault et villa Le Marin
- Quai des Carrières au niveau de la résidence Bobillot-Sellier
- Square Paul Eluard
- Angle rue de l'Archevêché et rue des Bordeaux
- Placette Ronsard
- Angle rue de Paris et rue Nocard
- Square de Conflans
- Angle rue de Paris et avenue Anatole France
- Angle rue Guérin et rue des Ormes
- Quai des Carrières au niveau du Pont de Charenton
- Rue du Séjour (déchèterie)
- Parvis de la Mairie
- Place Henri IV



Service jeunesse : demandez le programme

Pendant les vacances, de nombreuses activités sont proposées par le service municipal de la Jeunesse.

Mardi 26 décembre : brunch de Noël et son blind test (10h à 12h), atelier expression et goûter (10-12 ans, 13h30 à 18h), En aparté/Noël canadien (13-15 ans, 13h30 à 18h), Undercover (15 ans et plus, 13h30 à 18h).

Mercredi 27 décembre : atelier créatif (10-12 ans, 10h à 12h), Noël canadien (10h à 12h), manga café et pique-nique (13-15 ans, 10h à 12h), atelier tennis de table (10h à 12h), accueil libre, Just dance (13-15 ans, 13h30 à 18h), Urban soccer (15 ans et plus, 13h30 à 18h), sortie au trampoline park (10-12 ans, 13h30 à 18h).

Judi 28 décembre : atelier boxe (10h à 12h), accueil libre (10h à 12h), atelier créatif de Noël (10-12 ans, 10h à 12h), atelier créatif Noël canadien avec podcast (15 ans et plus, 13h30 à 18h), cinéma (10-15 ans, 13h30 à 18h), podcast "Y a-t-il un risque à être populaire ?" (15 ans et plus, 13h30 à 18h), cinéma (15 ans et plus, soirée entière).

Vendredi 29 décembre : pyramide des jeux (10h à 12h), sablés de Noël (10h à 12h), Casino Noël canadien et goûter (13h30 à 18h), la journée se terminera par le Noël canadien et son goûter convivial.

Mardi 2 janvier : sport olympique basket 3 contre 3 (10h à 12h), mangas café (10h à 12h), accueil libre (10h à 12h), atelier expression et goûter (13h30 à 18h), laser game (10-12 ans, 13h30 à 18h), bowling (15 ans et plus, 13h30 à 18h), soirée cinéma (13-15 ans, soirée entière).

Mercredi 3 janvier : patinoire de la place Aristide Briand (10-12 ans, 10h à 12h), foot en salle (10h à 12h), zumba (10h à 12h), accueil libre (10h à 12h), raclette party et son jeu "Qui veut gagner des millions ?" (10-14 ans, 13h30 à 18h), cinéma indoor (13h30 à 18h).

Judi 4 janvier : dogball (10h à 12h), sortie au bar à jeux Oya (10h à 12h), accueil libre (10h à 12h), karaoké de la nouvelle année (13h30 à 18h), sortie spectacle sur Tik Tok (13 ans et plus, 13h30 à 18h), accueil libre (13h30 à 18h), raclette party en aparté (15 ans et plus, soirée entière).

Vendredi 5 janvier : foot salle (10h à 12h), atelier créatif (10h à 12h), accueil libre (10h à 12h), patinoire de la place Aristide Briand (13h30 à 18h), atelier prépa goûter smoothie healthy et quizz (13h30 à 18h).

Inscriptions en ligne via monespace.charenton.fr - Infos au 01 46 76 44 52 et au 01 46 76 44 59 et par mail : jeunesse@charenton.fr

ÉCO-DÉFIS

Osmose Créations, fleuriste engagée dans le développement durable

La Ville de Charenton-le-Pont a lancé en 2023 l'opération "éco-défis des commerçants et artisans", en partenariat avec la Chambre de métiers et de l'artisanat et la Chambre de commerce et d'industrie. Ce dispositif vise à accompagner et valoriser les artisans et les commerçants engagés en faveur de la transition écologique. Chaque mois, nous faisons le portrait d'un des labellisés "or".



Depuis quelques jours, un macaron est accolé sur la vitrine d'Osmose créations, fleuriste niché au 114 rue de Paris. Aurélié Vannespenne, gérante de la boutique, est en effet une des lauréates OR des Éco-défis. Aurélié, 40 ans et d'une bonhomie à toute épreuve, est engagée sur tous les fronts : tri des déchets, maîtrise de l'énergie et de la biodiversité, compostage, approvisionnement en circuit court, ou encore recyclage : *"J'ai toujours été sensible à l'environnement, cela peut sembler cliché aujourd'hui, mais c'est fondamental pour l'avenir de notre planète."*

Dès l'ouverture de sa boutique il y a 12 ans, elle interdit l'utilisation du papier cristal pour les bouquets de fleurs et passe au kraft avec lien en chanvre. L'eau de pluie est réutilisée pour ses plantes. Aurélié met aussi un point d'honneur à faire travailler les producteurs locaux, en mode circuit court. *"Les feuilles, les écorces, les tiges, les copeaux de bois, tous mes déchets verts sont réutilisés dans de nouvelles compositions créatives."*

Issue d'une famille de gendarmes, passionnée de dessin et de danse contemporaine, Aurélié s'oriente vers un CAP (Certificat d'aptitude professionnelle) fleuriste. Volontaire et surtout douée, elle devient décoratrice florale pour de grands hôtels parisiens. Avant d'évoluer comme enseignante à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat à Saint-Maur, CFA fleuriste, et d'ouvrir boutique. *"Cette médaille d'or Eco-défis vient légitimer le parcours d'une vie, cela m'encourage à poursuivre encore et toujours."* On n'en doutait pas.

**Osmose création, 114 rue de Paris,
tél. : 01 43 68 15 31**

MONOXYDE DE CARBONE

Des gestes simples de prudence

Chaque année en France, le monoxyde de carbone est responsable d'une centaine de décès. En période hivernale, les appareils de chauffage fonctionnant au bois, au charbon, au fioul ou au gaz peuvent en dégager d'importantes quantités.

Des intoxications peuvent intervenir si ces appareils présentent des défauts d'installation ou d'utilisation, si leur entretien est insuffisant ou s'ils sont employés dans des locaux peu ventilés. Invisible, inodore et non irritant, ce gaz se diffuse très vite dans l'environnement et peut être mortel en moins d'une heure.



Des gestes simples peuvent cependant limiter les risques :

- Faire ramoner mécaniquement tous les conduits de fumée par un professionnel qualifié
- Faire vérifier ses installations de chauffage par un professionnel qualifié
- Ne jamais boucher les grilles de ventilation
- N'utiliser les chauffages d'appoint à combustion que quelques heures par jour
- Aérer quotidiennement son logement même en période de grand froid
- Ne jamais utiliser un groupe électrogène, un barbecue ou un brasero dans un espace clos.

De même, identifier rapidement les symptômes de l'intoxication au monoxyde de carbone (maux de tête, nausées, vertiges) permettra à chacun de réagir vite par :

- L'ouverture immédiate des fenêtres et de la porte du logement
- L'arrêt des appareils de chauffage et de cuisson
- L'appel immédiat des secours.

L'Ile-de-France est malheureusement une des régions les plus touchées avec plus de 250 cas d'intoxication enregistrés en 2021 impliquant plus de 600 personnes.

CENTRE-VILLE EN MOUVEMENT

Charenton reçoit un Coquelicot d'or



Le prix vient saluer la participation de la Ville de Charenton à "Centres-villes vivants", projets multiples pour l'attractivité et la commercialité. Ce coquelicot d'or a été remis à Pierre Miroudot, Conseiller municipal délégué au Soutien à l'économie locale, à l'Emploi et aux Relations avec les grandes entreprises par Patrick Ollier, Président de la Métropole du Grand Paris et Philippe Laurent, Président de Centre-ville en Mouvement en présence de Dominique Faure, Ministre des Collectivités Territoriales.

La cérémonie s'est déroulée le mercredi 8 novembre lors des 3^e Assises métropolitaines du centre-ville à Saint-Ouen ; assises organisées par Centre-ville en Mouvement et la Métropole du Grand Paris.

LEV IMMO

La petite agence qui a tout d'une grande !

Voilà maintenant une dizaine d'années que Priscilla Leveleux est à la tête de l'agence immobilière Lev Immo.

Il y a un an, la jeune femme décide d'ouvrir boutique rue du Général Leclerc. Un rêve qu'elle nourrit depuis ses 18 ans : *"Cela peut paraître cliché mais j'ai toujours voulu travailler dans l'immobilier. J'aime foncièrement la relation aux autres et je suis passionnée d'architecture et de décoration intérieure."*

Son BTS en poche, elle démarre dans une petite agence du Marais, puis bifurque trois ans plus tard dans le secteur de l'immobilier social (1% patronal) avec Lev Immo.

Début 2022, sa mère tombe sur l'annonce d'une boutique à louer en ville. La Charentonnaise de 38 ans sent que c'est le moment de s'ancrer davantage dans la ville de son enfance : *"J'ai fait toute ma scolarité ici, mon père faisait les marchés, je connais Charenton sur le bout des doigts. Le fait de bien connaître le marché immobilier local était un argument supplémentaire pour m'installer ici."*

Aujourd'hui, cette maman de trois enfants superactive travaille en trinôme au sein d'une équipe soudée et dans une ambiance familiale. Lev Immo est mandataire pour des bailleurs sociaux et privés et se charge de la vente ou de la location de programmes neufs sur des sites en renouvellement urbain. Même si la période est peu propice - *"le marché est particulièrement morose et les aides de l'État se font rares"*, Priscilla s'accroche.

Elle compte développer son activité, notamment autour de la transaction de logements (location et vente) pour particuliers dans le Val-de-Marne.



Lev Immo, 14 rue du Général Leclerc, levimmo.com

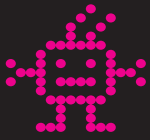


COLLECTE DE JOUETS

Babychou Services compte sur vous

Parce que chaque enfant mérite d'avoir un beau cadeau pour Noël, l'agence Babychou Services de Charenton-le-Pont, organise cette année encore une collecte de livres, jeux et jouets au profit de la Croix-Rouge.

L'agence répond, depuis 2021, à tous les besoins de garde à domicile pour les enfants âgés de 0 à 12 ans. Au contact au quotidien avec les enfants, il était inconcevable pour elle que certains d'entre eux ne trouvent pas de jolis paquets au pied du sapin. Les familles qui le souhaitent peuvent donner une seconde vie aux livres, jeux et jouets non utilisés ou en excellent état, en les apportant à l'agence Babychou Services, 92 rue du Petit château, qui les remettra ensuite à la Croix-Rouge.



Citoyens

< DE DEMAIN >



Ils inventent leur cour de demain

Ils avaient débattu en classe et centre de loisirs et sont arrivés avec des propositions concrètes. Le lundi 27 novembre, les enfants de l'école Pasteur ont transmis leurs idées pour transformer et végétaliser leur cour à des représentants de la Ville. Des espaces abrités conviviaux comme une pergola, une mangeoire ou un nichoir à oiseaux, planter des arbres, des plantes, des légumes, délimiter différents espaces pour que les différents usagers ne se gênent pas... Ils avaient de la ressource. Les propositions ont ensuite été transmises au cabinet d'études en charge du projet afin qu'il traduise en solutions concrètes et techniques les idées des écoliers. Solutions qui devaient leur être présentées début décembre pour une réalisation des travaux à l'été prochain. Ce projet est une des traductions du titre "Ville Amie des enfants" décerné par l'Unicef et de la volonté de la Municipalité de développer les processus de concertation des habitants.



Port aux Lions et La Cerisaie : label biodiversité

Ils peuvent être fiers. Le comité académique de pilotage, présidé par la Rectrice de l'académie de Créteil, Julie Benetti, a accordé la labellisation de "niveau 2 approfondissement" aux écoles maternelles Port aux Lions, dirigée par Samy Belkilani et La Cerisaie, dirigée par Cindy Labarhette. Ils sont en effet "Établissements en démarche de développement durable".

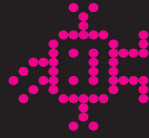
Un banc de l'amitié à la maternelle de La Cerisaie



Inauguration pluvieuse, inauguration heureuse. Les élèves de la maternelle La Cerisaie avaient l'air en tout cas ravis de l'installation de ce nouveau banc de l'amitié dont ils avaient parfaitement apprivoisé le concept. "Si on voit un enfant seul sur le banc c'est qu'il n'a pas d'ami, alors on va le voir et on s'assoit avec lui", a ainsi résumé Inès.

Après quelques saynètes, le traditionnel ruban a été coupé avec le Maire, Hervé Gicquel.





Valmy et Port aux lions solidaires

Leur mobilisation date d'il y a quelques semaines mais mérite d'être soulignée. A l'occasion d'Octobre rose, campagne annuelle de communication destinée à sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein et à récolter des fonds pour la recherche, les enfants de l'accueil de loisirs Port aux lions ont créé 40 pochettes avec un petit message de soutien à l'intérieur de chacune d'elles (1). Ils répondaient là à l'appel de l'Institut Curie qui avait lancé cette année un nouveau défi créatif et solidaire pour soutenir les femmes atteintes de cancer du sein : créer 10 000 pochettes qui seront offertes aux patientes.

Le jeudi 26 octobre, à l'accueil de loisirs Valmy maternel, la journée a également été consacrée à Octobre rose (2 et 3). Les enfants ont conçu des œuvres collectives et se sont initiés au crochet afin de réaliser le fameux ruban rose, symbole de la manifestation.



Pass'Activités – parents solo

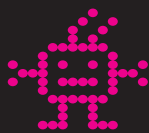
Afin de soutenir les familles monoparentales rencontrant des difficultés financières, pour les aider à maintenir une vie sociale et à dégager du temps pour des activités personnelles, la Municipalité propose le "Pass activités - Parent Solo", une aide facilitant l'accès à la culture et aux loisirs.

Il est délivré sous la forme de 10 bons par enfant d'une valeur totale de 100 euros. Il est destiné aux familles monoparentales, pour chaque enfant âgé de 3 à 18 ans, dont le TSI est supérieur à 60%.

Il permet d'accéder à une large offre de loisirs comme le cinéma, les parcs d'attractions ou animaliers, les musées, les expositions, le théâtre, les concerts, etc...

Renseignements au Centre communal d'action sociale, Centre Alexandre Portier, 21bis, rue des Bordeaux ou par mail : ccas@charenton.fr.





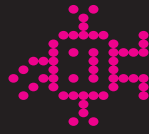
Semaine olympique

Deux classes de 3^e du collège La Cerisaie ont eu la chance de participer au dispositif "1000 stages de découverte des Jeux olympiques et paralympiques" proposé par la Région Ile-de-France. Pendant une semaine, à la mi-novembre, ils ont ainsi visité le siège de la Région Ile-de-France à Saint-Ouen où ils ont échangé avec le nageur Camille Lacourt, la championne de natation paralympique Ludivine Munos mais aussi Valérie Péresse, sa Présidente. La visite du château de Versailles leur a permis de découvrir le site où seront organisées les épreuves hippiques. Direction ensuite le stade nautique de Vaires-sur-Marne, futur lieu des compétitions d'aviron et de canoë kayak. Ils y ont pratiqué plusieurs disciplines sportives encadrés par des coachs dont du tir à l'arc, du rugby, du basket et de la lutte. Après avoir visité l'aéroport de Roissy Charles de Gaulle où leur ont été présentés les métiers du site, les élèves ont visité le Stade de France. La semaine s'est terminée au vélodrome national de Saint-Quentin-en-Yvelines où se dérouleront les épreuves de cyclisme sur piste mais également de VTT et de BMX. En complément de ces deux activités les élèves ont été initiés au breaking, nouvelle discipline des Jeux 2024 et au laser run avant de rencontrer Tom Derache, coureur cycliste membre de l'équipe de France de vitesse. Les élèves travaillent à présent autour des métiers découverts avec leurs professeurs principaux.



Charenton, terre de mangas

La section manga et dessin numérique de l'Atelier Pierre Soulages vient encore de se distinguer : cette fois au Concours International de manga organisé par la Province d'Iwate (Nord du Japon). Siqi Sun (Fauve d'Or 2023) et Samy Znagui (deux fois primé à Iwate et Fauve de bronze perpétuel) ont remporté chacun un prix d'excellence dans la catégorie des quatre cases pour les élèves de moins de 18 ans. Léonard du Vandara en dessin numérique (Fauve de bronze 2023) et Louisa Bouchet Dimitrova (Fauve de bronze 2023) ont également remporté des prix spéciaux dans la catégorie des moins de 18 ans. La patte charentonnaise ? L'enseignant de l'Atelier Pierre Soulages, Eijiro Ito. S'il transmet tous les codes spécifiques à cette discipline, il y ajoute un doux filet de douceur et de poésie.



Sensibilisation contre les violences faites aux femmes

Depuis 1999, le 25 novembre est la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes. A cette occasion, le Conseil de vie collégienne de La Cerisaie a incité élèves et adultes à se parer, dès le 24 novembre, de violet et d'orange.

De nombreuses affiches ont également été réalisées par les élèves de 5^e lors de leur cours d'enseignement moral et civique.



Stage de découverte des métiers

Comme chaque année les élèves des classes de 3^e du collège La Cerisaie ont, du 27 novembre au 1^{er} décembre, effectué leur stage en entreprise dont l'objectif est de les immerger dans le monde du travail afin d'affiner leurs choix d'orientation. Plusieurs d'entre eux ont effectué leur stage dans différents services de la Ville.



Inscriptions séjour de printemps

Un séjour sur le thème du Far West est proposé aux jeunes Charentonnais de 6 à 11 ans du 6 au 13 avril 2024. Il se déroulera dans un domaine de 20 hectares à Sarge-sur-Braye (Loir-et-Cher). Sur place, ils découvriront le poney, le tir à l'arc et le tennis et passeront une journée au zoo de La Flèche.

Inscriptions : du vendredi 12 janvier 2024 à partir de 9h au mercredi 17 janvier 2024 à 17h via monespace.charenton.fr.

Tarifs de 142,36 € à 460,00 €.

Recensement de la population 2024

**Répondre au recensement,
c'est utile pour construire
demain !**

Encore plus simple par internet

 le-recensement-et-moi.fr



**Le recensement démarre le 18 janvier. Si vous êtes recensé cette année,
vous serez prévenu par votre mairie.**

JEAN GUILCHER

Fidèle organiste de la paroisse Saint-Pierre

Cela fait 30 ans qu'il officie au clavier de la paroisse charentonnaise alors que les "Heures d'orgue" fêtent leurs 20 ans.



Quel est le programme du 2 février, qui marquera les 20 ans des "Heures d'orgue" ?

Les "Heures d'orgue" ce sont cinq concerts par an. La soirée prévue à 20h, avec libre participation, prendra la forme d'un ciné-concert à l'église Saint-Pierre. L'organiste David Cassan viendra improviser une bande son pour orgue, en accompagnement du film muet "Notre Dame de Paris", projeté sur grand écran. Ce sera aussi l'occasion de découvrir la variété infinie des sonorités de cet instrument, ainsi que la virtuosité du claviériste à la renommée internationale.

L'orgue est par ailleurs remarquable.

L'orgue de l'Église Saint-Pierre est classé aux Monuments historiques. Pour la petite histoire, il appartenait au facteur d'orgue Aristide Cavaillé-Coll du 19^e siècle. Cet orgue a la particularité de n'avoir subi aucune transformation. Il permet de jouer des œuvres du 17^e siècle jusqu'à l'époque contemporaine. En 20 ans, des centaines d'organistes du monde entier sont venus jouer, seuls ou accompagnés de chœurs ou d'instrumentistes.

30 ans à la tête de l'orgue de cette Paroisse, c'est rare de nos jours ?

Être au clavier de cet orgue extraordinaire sont un honneur et un plaisir sans cesse renouvelés. J'ai découvert l'orgue à 11 ans, j'ai ensuite suivi dix ans de cours au Conservatoire et à l'Institut de musicologie catholique de Paris. Au sein de l'Église Saint-Pierre, j'ai fait un nombre incalculable de concerts et ne changerais de paroisse pour rien au monde.



T2R

"Antichambre", poésie visuelle et musicale

Le tandem Stereoptik poursuit son aventure poétique, plastique et musicale avec Antichambre, un film d'animation construit en direct.

Tout part d'une image : un jeune homme absorbé par son travail tombe par hasard sur une photo de son enfance. Cette photo va lui permettre de renouer avec sa sensibilité, son imaginaire, mais aussi de rencontrer l'amour...

Pour raconter cette histoire Romain Bermond et Jean-Baptiste Maillet ont d'abord réalisé un court métrage d'animation.

Sur scène, ils guident le spectateur sur le chemin des idées qui ont donné vie au film :

d'abord une esquisse, puis une gomme qui l'efface, un croquis apparaît, un paysage prend forme traçant un lien intime entre le public et le film.

Les peintures ou les manipulations sont réalisées en direct sur une table à dessin et projetées sur un écran de cinéma. Au fil du spectacle, les procédés plastiques et musicaux s'enrichissent, la couleur surgit, des silhouettes en papier se mettent à danser le tout sur une musique live et inspirée. L'on est plongé dans l'univers créatif, poétique et onirique des deux artistes. A la fin, le public découvre le film dans son intégralité.

Cette performance interprétée à quatre mains transporte, émeut et dévoile l'envers du décor, les coulisses d'une création : son antichambre.

Samedi 27 janvier à 20h30, T2R

Tout public à partir de 9 ans

Tarifs : de 6 à 19 euros

Permanences de billetterie les mardis et mercredis de 16h à 18h et les jeudis et vendredis de 16h à 19h, charenton.fr/lestheatres

Sans oublier, toujours au T2R

MERCREDI 31 JANVIER À 19H45
Famille Bélier (petit T2R)

SAMEDI 3 FÉVRIER À 19H
Concert des ensembles musicaux
et vocaux du Conservatoire



STAGES

Au programme du studio théâtre

Deux stages sont animés en février par Jessie Chapuis, comédienne, autrice et metteuse en scène, formée à l'École nationale supérieure d'art dramatique de Montpellier.

Pour les 5-8 ans

Une semaine pour s'initier au théâtre : les participants se familiariseront avec le jeu théâtral, à travers des jeux, des exercices ludiques, des improvisations et l'exploration de textes. Le point de départ sera le tout petit livre poétique de Mélanie Leblanc, "Les gens qui osent". Ils s'approprient des outils, des techniques théâtrales pour affirmer leur singularité et développer leur imagination, leur fantaisie, leur confiance en soi et l'écoute de leurs partenaires de jeu. Ensemble nous construirons en une semaine une aventure collective et artistique.

Du lundi 19 au vendredi 23 février, de 10h à midi

Pour les 9-12 ans

S'initier au théâtre ou enrichir sa pratique le temps d'une semaine : à partir d'improvisations, de jeux ludiques, de textes découverts ensemble et de la singularité de chacun des participants créeront en une semaine une petite forme théâtrale. Elle évoquera l'adolescence, les défis écologiques mais aussi la joie et les rêves. Ici aussi, ils s'approprient des outils, des techniques théâtrales pour affirmer leur singularité et développer leur imagination, leur fantaisie, leur confiance en soi et l'écoute de leurs partenaires de jeu.

Du lundi 19 au vendredi 23 février, de 13h à 16h - 86 rue de Paris, studiotheatrecharenton.org



EXPOSITION

Il faut sauver le Joba Mena : enquête à Madagascar

Partir à l'aventure à la recherche d'une espèce en danger critique d'extinction : le Joba Mena, poisson d'eau douce de Madagascar. C'est ce que propose la nouvelle exposition de l'Aquarium tropical de la Porte Dorée. Il plonge les visiteurs au cœur d'une enquête passionnante sous forme d'exposition immersive à vivre en famille.

Basée sur une histoire vraie, celle d'une grande enquête internationale qui démarra en novembre 2012 au Zoo de Londres, l'exposition fait voyager de Londres à Madagascar, pour un récit palpitant qui est aussi une aventure humaine extraordinaire entre scientifiques, aquariophiles et habitants de la grande île rouge. Dans une scénographie immersive et ludique à l'esthétique de bande dessinée d'aventure, chacun est invité à rejoindre cette mission de sauvetage aux côtés de Brian Zimmerman, conservateur de l'aquarium du Zoo de Londres et initiateur de cette aventure.

Jusqu'au 1^{er} septembre 2024

Aquarium tropical du Palais de la Porte Dorée

293, avenue Daumesnil, Paris 12^e

Du mardi au vendredi de 10h à 17h30 et le samedi et le dimanche de 10h à 19h, à partir de 7 ans

Plein tarif : 10€ / Tarif réduit : 7€ / Gratuit pour les moins de 26 ans (Inclus le billet d'entrée à l'Aquarium)

Aquarium-tropical.fr

★ Agenda ★

Nuit de la lecture

Vendredi 19 janvier

★ Médiathèque des Quais, 36 quai des Carrières

Rendez-vous bien ancré du début d'année, la Nuit de la lecture est à nouveau proposée par les Médiathèques. A cette occasion, l'auteure Gaëlle Josse viendra évoquer son dernier roman "La Nuit des pères". Un texte à vif dont l'héroïne tente de faire mentir la cruelle prophétie de son père : "Tu ne seras jamais aimée de personne. Tu vas rater ta vie". Pour cette 8^e édition de la Nuit de la lecture, le thème retenu est le corps, rencontre suivie d'une dédicace avec la librairie L'Etabli.

Sur inscription au 01 46 76 69 00 ou sur mediatheques.charentonlepont.fr - A 19h



Nuit des conservatoires

Vendredi 26 janvier

★ Conservatoire municipal de musique, 1 allée des Tilleuls

Pour cet événement national, le conservatoire André Navarra ouvrira ses portes en soirée pour proposer une déambulation dans ses locaux afin de découvrir la musique de chambre sous diverses esthétiques en compagnie de l'ensemble des équipes pédagogiques.

Entrée Libre, réservation obligatoire au 01 46 76 48 90 ou par mail : conservatoire@charentonlepont.fr
De 19h à 21h30



20 ans des Heures d'orgue

Vendredi 2 février

★ Eglise Saint-Pierre, place de l'Eglise

Ciné-concert avec l'organiste David Cassan.

Il improvisera une bande son pour orgue, en accompagnement du film muet "Notre Dame de Paris", projeté sur grand écran.

Libre participation.

A 20h

(lire aussi page 29)



Mardi 19 décembre

Permanence départementale • de 14h à 17h. Chaque mardi, ce service de proximité vise à simplifier et faciliter certaines de vos démarches. Sur rendez-vous au 39 94. Centre A. Portier, 21bis rue des Bordeaux

Samedi 23 décembre

Camion Emmaüs collecte de dons • de 14h à 17h Venez déposer vos bibelots, petits meubles, vêtements, jouets en bon état d'usage, trois samedis par mois. Place Aristide Briand.
Autres dates : samedis 13 et 27 janvier,

place Aristide Briand et 20 janvier, place Henri d'Astier (Bercy 2).

Jedi 4 janvier

Permanence du CAUE et de MVE Vous avez un projet architectural ? Vous souhaitez rénover votre logement ou améliorer son efficacité énergétique ? Venez faire le point avec un architecte conseil du CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) et des conseillers en énergie de MVE (Maîtrisez votre énergie).
Gratuit, rendez-vous de 45 minutes de 9h

à 12h. Inscription auprès du service urbanisme au 01 46 76 47 65 et par mail : urbanisme@charenton.fr
Autre date : jeudi 1^{er} février

Samedi 13 janvier à 15h

Dédicace

Sandrine Sananès, fondatrice de l'Atelier de Charenton dédicacera son livre Le Geste de peindre. Dans le cadre des Plumes Charentonnaises en compagnie de Patrick Hannedouche et Dominique Maillard.
Médiathèque des Quais

< AGENDA >

Dimanche 14 janvier

Atelier d'auto-réparation de vélo par l'association "Roues libres" • de 14h à 18h
84 quai des Carrières (parking Bobillot).
Autre date : dimanche 28 janvier

Jeudi 18 janvier à 20h

Conférence

Michaël Jasmin, docteur en archéologie orientale interviendra sur "Les Découvertes récentes archéologiques en Israël". Par le comité de jumelage Israël. Tarif : 10 euros, inscriptions au 01 43 78 23 51, 06 82 01 30 68 ou au 01 43 68 83 23.
Espace Toffoli

Jeudi 18 janvier à 20h30

Théâtre : La Femme n'existe plus
T2R, 107 rue de Paris, réservation sur lestheatres.fr

Mardi 23 janvier à 15h

Ciné-conférence sur la Perse

T2R, 107 rue de Paris, réservation sur lestheatres.fr

Mercredi 31 janvier à 20h30

Théâtre : Les Mots qu'on ne me dit pas
T2R, 107 rue de Paris, réservation sur lestheatres.fr

Derniers jours de l'exposition Gérard Guyomard à l'Espace Art et Liberté

Le peintre français né en 1936 est une figure du mouvement de la Figuration narrative. Autodidacte, fuyant les simples abstractions, il aime raconter des histoires dans un style figuratif et narratif. L'exposition présente également quelques grands représentants de ce mouvement.

Espace Art et Liberté, centre commercial La Coupole, 3 place des Marseillais
Jusqu'au mardi 19 décembre



Permanences

Les élus à votre rencontre

Janvier 2024

Valmy-Liberté (place des Marseillais)

Le mercredi 10 de 17h30 à 18h30

Marché du centre

Les samedi 13, 20 et 27 de 10h à 12h

Marché de Bercy

Le vendredi 19 de 17h30 à 18h30

Février 2024

Marché de Bercy

Le vendredi 2 de 17h30 à 18h30

Marché du Centre

Le samedi 3 de 10h à 12h

Foulées charentonnaises : nouvelle date !

La 37^e édition de ces courses pédestres a été avancée. Organisées par l'Azur Olympique et la Ville, ouvertes à tous, sportifs accomplis ou pratiquants occasionnels, adultes et enfants, elles se dérouleront le 11 février 2024

Inscriptions : lesfouleescharentonnaises.fr

Inscriptions à la Newsletter de Charenton

Pour ne rien rater de l'actualité municipale, inscrivez-vous à la Newsletter. Vous la recevrez toutes les semaines.

Inscriptions : www.charenton.fr/newsletter



Version audio du *Charenton magazine* sur www.charenton.fr



Charenton magazine chez vous

En cas de non réception de votre Charenton magazine, merci d'en aviser la Mairie au 01.46.76.47.93 ou par mail : cmag@charenton.fr

CHARENTON DEMAIN

Relevons les défis financiers et énergétiques

En cette période de crise économique, dans laquelle les ressources mises à disposition des communes s'amenuisent, il devient impératif de se tourner vers de nouvelles sources de financement. C'est pourquoi, alors que le précédent Contrat d'Aménagement Régional (CAR) conclu en 2019 avec la Région Île-de-France ayant permis de financer les travaux de la piscine est désormais soldé, la Municipalité a décidé de contractualiser un nouveau contrat. Sa signature permettra à la Ville d'obtenir des subventions conséquentes de la part du Conseil Régional d'Île-de-France.

Ces fonds supplémentaires seront utilisés pour entreprendre une rénovation d'envergure de l'école élémentaire Aristide Briand, bâtiment emblématique de notre commune. Un important chantier est à

venir, incluant le ravalement intégral de la façade, la mise en place d'un système de traitement de l'air ainsi que l'installation d'une isolation plus performante.

Par ailleurs, le CAR permettra de financer la végétalisation des places des Marseillais et de la Coupole. Ces projets sont dans la droite ligne de la politique environnementale menée par la Municipalité pour améliorer les performances énergétiques des bâtiments municipaux et accroître la nature en ville.

Au terme de 2023, nous avons grand plaisir à vous souhaiter à toutes et à tous de bonnes et heureuses fêtes de fin d'année !

Les élus du groupe Charenton Demain



CHARENTON PASSIONNÉMENT

Le quartier de Bercy : 1 pas en avant 2 pas en arrière !!

Lors du dernier conseil municipal, et pour la énième fois depuis presque 10 ans, nous avons à l'ordre du jour la programmation de Charenton-Bercy. Le maire nous demande notre avis, sans jamais en tenir compte d'ailleurs, sur le programme du futur quartier. Comme nous l'avons toujours revendiqué depuis le début de ce mandat, nous sommes demandeurs qu'un projet voit le jour au sein de notre quartier de Bercy. Cette fois-ci le maire nous propose un projet avec plus de logements, plus de bureaux et d'activités mais

moins de commerces et moins de loisirs... Nous avons déjà assez de bureaux vides et de locaux vacants au sein de ce secteur, alors pourquoi s'entêter à construire autant de m² de bureaux ? Nous déplorons une fois encore le manque de volonté et d'ambition de la municipalité. L'aménagement de notre quartier de Bercy est l'opportunité de développer un lieu de vie animé, dynamique et attractif avec notamment la réalisation de grands espaces verts et l'aménagement d'espaces dédiés aux loisirs pour que Charenton reste "une ville à vivre" !

Caroline CAMPOS-BRETILLON, Serge TOURCHIK, Oriane OUTIN



CONSTRUIRE L'AVENIR À CHARENTON

Nouveaux stationnement vélos sécurisés, et après ?

Depuis quelques semaines, de nouveaux containers à l'esthétique discutable ont fait leur apparition sur les trottoirs de la ville. Ces nouveaux boxes de stationnement sécurisé pour vélos répondent à la demande des Charentonnais-es formulée lors de l'élaboration du plan vélo.

Cependant, la solution retenue par la majorité offre seulement 60 places sécurisées, à un coût assez élevé pour la ville, alors que la demande avoisine les 200 places et ne manquera pas de croître dans le futur. Nul besoin d'être devin pour comprendre que cette solution a déjà atteint ses limites et ne permettra pas de satisfaire l'ensemble des demandes. Il s'agit davantage d'un coup de communication

qui n'aura malheureusement aucun effet sur la réduction des niveaux de pollution atmosphérique. Dommage !

D'autres solutions auraient pourtant pu être explorées, telle que la transformation de certaines places de stationnements automobile dans les parkings couverts de la ville. En y aménageant des parkings vélos adaptés, à l'instar de ceux que l'on trouve aux Pays-Bas par exemple, la ville aurait pu réaliser une solution gagnante à plusieurs niveaux : 1) un nombre conséquent de places disponibles, permettant de répondre à l'ensemble des demandes, 2) un coût bien moindre pour la ville, 3) des emplacements sécurisés et à l'abri des intempéries, 4) des trottoirs dégagés sans l'encombrement des containers et 5) la multiplication significative de l'usage du vélo à Charenton.

Loïc Rambaud, Argentina Denis

eelvcharenton@gmail.com



CHARENTON POUR TOU.T.E.S !

L'action selon Charenton Demain : légèrement restrictive

A l'occasion du précédent CMag, le groupe de la majorité municipale Charenton Demain titrait sa tribune "Une seule philosophie : L'action!". Soit, mais dans le détail, qu'est-ce que cela donne ? La tribune parle de la vidéoprotection, la brigade cynophile et effectifs de la police municipale.

C'est tout.

Certes, il est plus facile de critiquer que de faire comme eux-mêmes écrivent, et si je comprends la contrainte du nombre de caractères, à quel moment agit-on pour mettre les moyens pour une véritable politique jeunesse (activités, prévention, ...) ? Pour un virage écologique dans notre commune ? Pour

un espace public accessible à toutes et tous (PMR, poussettes, personnes âgées...) ? Pour un soutien accru aux associations de notre ville et pour la politique sociale dans sa globalité ?

Les idées pourtant ne manquent pas, et ainsi nous invitons la majorité municipale à s'inspirer du programme que nous défendions en 2020 lors des élections municipales. Un bilan sécuritaire c'est bien, travailler pour tous les Charentonnais et toutes les Charentonnaises, c'est encore mieux !

João Martins Pereira

jmartinspereira@charenton.fr

pscharenton@gmail.com



VIVONS MIEUX À CHARENTON !

AUTOROUTE A4 - DES PROGRES ?

Nous ne pouvons que nous féliciter des informations trouvées dans l'article du Parisien du 20 novembre concernant les nuisances de l'autoroute A4.

Notre Maire, Hervé Gicquel, a été interviewé à la suite de ses interventions auprès de la Préfète du Val de Marne, Sophie Thibault.

Cette dernière a proposé à l'administration centrale de réaliser une expérimentation d'abaissement de la vitesse de 90 à 70 km/h, avec une mise en place d'un nouveau radar.

Ce n'est pour nous qu'un premier pas. Nous voulons que la vitesse soit limitée sur notre ville à 50km/h, comme lorsque les véhicules entrent dans Paris ! Au moins jusqu'à la mise en place d'un mur anti-bruit, comme à Saint-Maurice, Joinville, Nogent...

Ce sont toutes ces mesures qui permettront de préserver la santé des habitants concernés. En effet, le bruit peut être facteur de toutes sortes de pathologies graves comme la surdité, des maladies cardiovasculaires notamment. Sans parler de la pollution atmosphérique qui serait bien moindre à 50km/h. Nous nous devons de rester combattifs jusqu'à l'obtention de ce mur anti-bruit (végétalisable) qui aurait dû être construit en même temps que ceux des villes voisines.

Nous rappelons également à Monsieur le Maire que des fonds européens sont spécialisés dans ce domaine et qu'il n'y a qu'à aller les chercher.

Toute l'équipe de la liste "Vivons mieux à Charenton" vous souhaite d'excellentes fêtes et une très bonne année 2024 !

Francis Rodriguez-Lacam Facebook : Francis Rodriguez-Lacam2020

SANTÉ à Charenton

PERMANENCES PHARMACIES

Dimanche 24 décembre PHARMACIE DES QUAIS

58 bis quai des Carrières
Tél. : 01 43 68 43 50

Lundi 25 décembre PHARMACIE DES DEUX COMMUNES

46 avenue Maréchal de Lattre de Tassigny
à Saint-Maurice
Tél. : 01 43 68 20 33

Dimanche 31 décembre PHARMACIE DU PLATEAU

52 rue Gabrielle
Tél. : 01 43 68 06 61

Lundi 1^{er} janvier PHARMACIE DU CENTRE

67 rue de Paris
Tél. : 01 43 78 78 09

Dimanche 7 janvier GRANDE PHARMACIE DE SAINT MAURICE

7 rue du Maréchal Leclerc à Saint-Maurice
Tél. : 01 43 96 44 93

Dimanche 14 janvier PHARMACIE NGUYEN QUACH

14 rue Victor Hugo
Tél. : 01 43 76 62 32

Dimanche 21 janvier PHARMACIE DE GRAVELLE

118 rue de Paris
Tél. : 01 43 68 18 32

Dimanche 28 janvier PHARMACIE DU MARCHE

68 bis rue de Paris
Tél. : 01 43 68 00 38

SAMI

Urgences médicales le soir, le week-end et jours fériés en appelant le 15.

14, rue du Val d'Osne à Saint-Maurice

• le soir du lundi au vendredi de 20h à minuit

• le samedi de 14h à minuit

• les dimanches/jours fériés de 8h à minuit

Décès

Avec nos sincères condoléances

- Paulette REBIBO • Abdelkader AGUIB • Denyse ROSENWALD
- Veuve DREYFUS • Thierry MASSIN • Steve GUIBERT • Gisèle MURZEAU
- Veuve AQUILINA • Natividade DOS SANTOS ANTUNES HENRIQUES
- épouse HENRIQUES DE JESUS • Celine LABELLE • Michel CHARRIER
- Claude BOURGEOIS • Patricia PEROLINI

Naissances

Avec nos plus vives félicitations

- Marion ROCHER • Elyo TCHOUSSE
- FOKOU • Evans NDONGALA • Livia PIERRUCCI • Edma DEVEAUX
- PELLETIER • Solal GIAJ • Marceau VERGNES • Salomé ZRIBI • Yura CARBONE NAGAYA • Hannah BENAZZOUZ LEDEVIN • Saul LEGER
- Margot AKSOUL ALAIMO • Ahmed TERBECHÉ

Mariages

Avec tous nos vœux de bonheur

- Niche LOBA et Ibrahim DAGNOGO SANOGO • Julie VALLÉE et Gilles BOURDET • Lilia SAADI et Morad MEKBEL • Anaëlle ZENATI et Dan BELLAÏCHE • Léa ELHARRAR et Ephraïm-Haï ELMALEH • Francis NSEKA et Tina MULENDA ESESE • Ean PHON et Marc-Kevin IEMMONT

Recensement

Vous venez d'avoir 16 ans, venez vous faire recenser.

- Les jeunes garçons et filles nés en décembre 2007 : de décembre à mars 2024.
- Ceux nés en janvier 2008 : de janvier à avril 2024.
- Ceux nés en février 2008 : de février à mai 2024.

Si vous veniez avant votre date anniversaire, nous ne pourrions pas enregistrer votre demande. Par contre, ceux qui ne se sont pas encore fait recenser et qui ont moins de 25 ans doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis-à-vis du recensement militaire.

Pièces à fournir

- Carte nationale d'identité,
 - Livret de famille des parents,
 - Décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française ou né(e) à l'étranger.
- Cette démarche est obligatoire. Elle vous permettra par ailleurs d'obtenir une attestation indispensable pour présenter tous les examens (baccalauréat, permis de conduire, etc...).

Affaires civiles

Au 16, rue de Sully ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15, et le samedi matin de 9h à 12h15

Charenton
2024

Hervé GICQUEL

Maire de Charenton-le-Pont

Vice-Président du Conseil départemental du Val-de-Marne

et **Le Conseil Municipal**

vous présentent leurs

Meilleurs vœux



Gymnases Tony Parker

Stade Henri Guérin

Piste Diagana

Gymnase Maurice Herzog

Piscine municipale

Gymnase Nelson Paillou

20
TERRE
DE JEUX
24

Charenton, terre de sports !

Charenton
ma ville

